



## Pacte pour le vélo au Mesnil le Roi

En tant que candidat à l'élection municipale du Mesnil le Roi, je m'engage si je suis élu à :

| Proposition<br>N°     |  | Oui      | No<br>n  |
|-----------------------|--|----------|----------|
|                       | <b>1 - Adopter un plan vélo</b>  |          |          |
| 1                     | - Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.  |          | <b>X</b> |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <b>Compte tenu du fait que je ne suis pas en mesure d'apprécier globalement l'état réel des finances de la commune, il ne serait pas raisonnable de prendre un tel engagement</b>  |          |          |
| 2                     | - Mettre en place un comité vélo régulier  | <b>X</b> |          |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <b>Lors de notre rencontre avec le comité vélo, je me suis engagée auprès des membres du bureau à travailler avec l'association sur les questions liées à la place du vélo au Mesnil. Je l'ai également écrit dans mon programme de campagne</b>   |          |          |
|                       | <b>2 - Créer un réseau cyclable</b>  |          |          |
| 3                     | - Favoriser la création de pistes cyclables sur les axes à forte circulation en particulier sur les axes suivants :<br><br>1/ Départementales : axe Saint-Germain -> Le Pecq (Rue Jules Rein, rue Maurice Berteaux, route du Pecq) / Boulevard du Général de Gaulle<br><br>2/ Le Mesnil : Berges de Seine (revêtement roulant)<br><br>3/ Réfléchir à finaliser la piste cyclable au début et à la fin de la rue du Général Leclerc | <b>x</b> | <b>x</b> |



|                       |   |   |  |
|-----------------------|---|---|--|
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <p>1/ La rue Jules Rein va faire l'objet d'un aménagement en piste cyclable à l'occasion de travaux</p> <p>2/ Il devrait être évident que les futurs aménagements prendront en compte cela même si le revêtement devra être conçu pour supporter des probables futures inondations</p> <p>3/ Cela parait difficilement envisageable compte tenu qu'en haut de cette rue un bus a déjà du mal à croiser une voiture et que le trottoir des piétons est très peu large. De plus d'ici quelques mois 37 nouveaux logements vont sortir de terre à l'angle de la rue du Gal Leclerc et de la rue des Gravieres entraînant une forte circulation</p> |   |  |
| 4                     | <p>- Mettre en place des itinéraires cyclables</p> <p>1/ Prolongement de la rue de Romilly vers la rue des Sycomores (supprimer les quelques places de parking) et la rue du Haut de la Girouette, pour pouvoir accéder au centre commercial facilement</p> <p>2/ Améliorer la connexion Jean-Jaurès – gare de ML – collège Cocteau, ainsi que l'accès au gymnase (cf « bloc à 30km/h » p. 7 ci-dessous)</p>  | X |  |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <p>Je suis pour la mise en place d'un axe sécurisé entre l'école Jaures et la gare de ML. Beaucoup de parents empruntent quotidiennement la rue Jean Jaurès puis la rue Victor Hugo puis la rue du Haut des Petits Bois et enfin l'avenue du Gal de Gaulle en vélo ou en trottinettes électriques voire en overboard pour se rendre à la gare de ML. Il faut travailler en concertation avec ML sur ce sujet important</p>  |   |  |
| 5                     | <p>- Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Maisons-Laffitte, Le Pecq et Saint-Germain en Laye</p>  | X |  |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <p>Travailler en collaboration et en concertation avec nos voisins est une évidence. La sécurité des cyclistes dans ses axes pour certains très passants doit être néanmoins un préalable à toute réalisation</p>   |   |  |



|                       | <b>3 - Construire une ville apaisée pour tous</b>   |   |   |
|-----------------------|---|---|---|
| 6                     | - Repenser le plan de circulation pour limiter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes  | X |   |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <b>Ok sans commentaire particulier</b>  |   |   |
| 7                     | <p>- Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontres là où le trafic est très limité.</p> <p>Passer en zone à 30km/h les blocs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout le bloc entre l'avenue de la République / avenue Jules Reins, et le Boulevard Pasteur,</li> <li>- Le quartier de la sablière,</li> <li>- Le bloc Chemin de la Perspective / Rue de Buisson.</li> </ul> <p>Réclamer au département des radars pour contrôler cette zone. Rajouter des visuels et prévoir une campagne de communication pour rappeler que cette zone est une zone partagée avec les cyclistes et peut être prise en double sens par les cyclistes</p> | X | X |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <p><b>Le souci n'est pas de passer des zones à 30 km/h mais de les faire respecter ! Et ce n'est pas avec nos effectifs de police municipale actuels que nous allons pouvoir avoir une action efficace sur cette question. En revanche un marquage au sol plus prononcé et plus généralisé serait un élément intéressant à prendre en compte.</b></p>   |   |   |



|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| 9  | - Etudier les possibilités de supprimer ou restreindre la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes (expérimentation).  | X |   |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T  | <b>Totalement ok pour la maternelle et l'élémentaire Jean Jaurès. Engagement déjà annoncé dans mon programme de campagne. Impossible au Clos de la Salle (route départementale) et pas nécessaire à mon sens à la maternelle des Peupliers</b>   |   |   |
| <b>4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo</b> |  |   |   |
| 10   | - Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.<br><br>Ex : revoir le positionnement des arceaux au centre commercial du Haut de la Girouette / rajouter des arceaux devant la salle G. Brassens et devant la mairie | X |   |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T  | <b>Dans toute la commune peut être pas mais à étudier en fonction des besoins et des coûts</b>   |   |   |
| 11   | - Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.  | X |   |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T  | <b>De mémoire certains existent déjà. Etudier le coût</b>  |   |   |
| 12   | - Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social, dans la mesure des possibilités légales   |   | X |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T  | <b>Ce n'est pas dans les attributions d'une collectivité de contraindre des promoteurs privés et une telle mesure ne rentre pas dans le cadre du PLU</b>   |   |   |



|  |   |          |          |
|--|---|----------|----------|
| 13                                     | - Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).  |          | <b>X</b> |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T                  | <b>Cette aide existe déjà au niveau du Conseil Régional d'IDF qui propose une prime pouvant aller jusqu'à 500 €</b>   |          |          |
| 14                                     | - En collaboration avec Maisons-Laffitte, soutenir, au niveau de la CASGBS, les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation), mettre des locaux à disposition de ces associations et créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo |          |          |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T                  | <b>Il faut d'abord étudier si un tel besoin existe</b>  |          |          |
| 15                                     | - Soutenir les initiatives associatives ou individuelles en faveur du vélo par des subventions<br><br>Ex : marquage vélo lors du Run & Bike annuel  | <b>X</b> |          |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T                  | <b>Soutenir des événements associatifs mesnilois me semble être une évidence dans la mesure du raisonnable mais encore une fois je ne suis pas en mesure d'apprécier globalement l'état réel des finances de la commune</b>   |          |          |
| <b>5 - Promouvoir une culture vélo</b> |   |          |          |
| 16                                     | - Aider les établissements scolaires à promouvoir une culture vélo pour l'apprentissage à l'école et à animer des ateliers<br><br>Ex : permis vélo  | <b>X</b> |          |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T                  | <b>Déjà prévu dans mon programme (éducation routière)</b>   |          |          |



|                       |  |   |   |
|-----------------------|--|---|---|
| 17                    | - Soutenir la mise en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.   | X |   |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <b>Déjà prévu dans mon programme (S'cool bus) mais les coûts sont élevés</b>   |   |   |
| 18                    | - Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux   |   | X |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <b>Compte tenu du fait que je ne suis pas en mesure d'apprécier globalement l'état réel des finances de la commune, il ne serait pas raisonnable de prendre un tel engagement. Je ne connais pas non plus le nombre d'agents habitant la commune</b> |   |   |
| 19                    | - Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)  |   | X |
| AL<br>AUF<br>FRE<br>T | <b>Il paraît compliquer de gérer des livraisons lourdes en vélo et contraindre des agents également</b>  |   |   |

Fait à .... Le ....

Signature :